

APPEL À PROJETS

TROPHÉE CŒUR GIRONDINS « PARITÉ »

" Femmes & Sport : Célébrons l'Équité sur et en dehors du Terrain"

Le FC Girondins de Bordeaux, via son programme « Cœur Girondins » s'engage pour récompenser et favoriser la parité, essentielle pour créer un environnement inclusif et inspirant.

À l'occasion de la 6ème édition de l'opération « Girond'In March », le FC Girondins de Bordeaux souhaite, à travers cet appel à projet, mettre en lumière et encourager la présence active des femmes dans l'écosystème du sport allant au-delà du simple terrain de jeu. Les organisations, clubs, écoles, start-up... de la région Nouvelle Aquitaine pourront candidater pour tenter de remporter une dotation financière de 4000 € (à se partager entre les 2 structures gagnantes) et de la visibilité médiatique.



Les projets doivent être axés sur la promotion de la parité et de l'équité et avoir un lien avec l'écosystème des clubs sportifs selon les thématiques suivantes :

Capitanat au Féminin : Projets visant à encourager et soutenir les femmes dans des rôles de leadership, gestion, administration, et coaching au sein du club.

Sport Féminin : Initiatives favorisant la participation des femmes à tous les niveaux du sport, que ce soit en tant que joueuses, entraîneuses, ou supportrices.

Éducation et Sensibilisation : Projets visant à sensibiliser sur les questions de genre, à promouvoir l'éducation des jeunes filles à travers le sport, et à combattre les stéréotypes de genre dans le sport.

Innovation Technologique : Utilisation de la technologie pour améliorer l'expérience des femmes dans le sport, que ce soit par le biais d'applications, de plateformes en ligne, ou de solutions innovantes.

Le dossier complet à adresser, **au plus tard le 21 mars 2024** (le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi), à Madame Sylvie Pépin, directrice RSE, par :

- Courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : coeurgirondins@girondins.com copie spepin@girondins.com, **ou**
- Voie postale à l'adresse suivante : Football Club des Girondins de Bordeaux - Rue Joliot Curie, 33187 Le Haillan.

S'entend d'un dossier complet, un dossier :

- Dont toutes les rubriques ci-après ont été dûment complétées ;

Des justificatifs pourront être demandés en complément de ce dossier et devront être transmis dans les 7 jours suivant envoi de la demande.

Seuls seront étudiés par le FC Girondins de Bordeaux les dossiers complets.

PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE

DÉNOMINATION :

DATE DE CRÉATION :

EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

SITE WEB :

CONTACT (RESPONSABLE QUE NOUS POUVONS JOINDRE POUR LE SUIVI DU DOSSIER) :

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

ADRESSE E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

Vous acceptez que vos données à caractère personnel soient transmises à nos partenaires afin de vous envoyer des propositions pour des produits ou des services analogues et/ou utiles à votre activité professionnelle

OUI NON

Vous acceptez que votre image soit utilisée par le club et ses partenaires pour promouvoir votre structure sur le site internet du club ainsi que ses réseaux sociaux

OUI NON

Le dépôt d'un dossier entraîne acceptation du présent règlement que chaque candidat souhaitant concourir devra respecter dans son intégralité.

En cas de non-respect du présent règlement et des conditions et modalités de soumission du dossier de présentation du projet par l'un des candidats, les organisateurs se réservent le droit d'annuler sa candidature. Le candidat s'engage à n'intenter aucun recours concernant les conditions d'organisation de l'appel à projets, les résultats et les décisions du comité de sélection.

- DESCRIPTION SUCCINCTE DE VOTRE PROJET/INITIATIVE :

RÈGLEMENT

Règlement appel à Candidatures « Cœur Girondins Parité » 2024

L'appel à candidatures « Cœur Girondins » est organisé du 5 février 2024 au 21 mars 2024 par la SA « FC Girondins de Bordeaux » dans le cadre du programme RSE du Club.

Ce trophée est organisé avec le soutien du Partenaire Officiel du programme RSE du Club, UNMI, l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité immatriculée sous le SIREN 784718207 - Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 Paris.

Dans le cadre de la stratégie « Cœur Girondins » du FC Girondins de Bordeaux, le Club et son Partenaire Officiel UNMI organisent un trophée dont ce sera la 6^{ème} édition.

Au moment de la clôture de dépôt, le 21 mars 2024, les candidatures seront transmises aux membres du jury qui effectueront une présélection de 5 candidats. Les décisions de présélection seront notifiées par mail à l'ensemble des candidats le 27 mars 2024.

Les candidats présélectionnés devront se présenter au stade Matmut ATLANTIQUE, samedi 13 avril (date susceptible d'être modifiée par le FCGB) selon un programme qui sera transmis en temps voulu, pour présenter les projets devant les membres du jury.

La remise du prix sera effectuée à la suite de la session de pitch et de la délibération du jury.

Le jury récompensera 2 structures qui se partageront la dotation financière.

ÉLIGIBILITÉ

Peuvent participer à ce concours les personnes morales (clubs, organisations, groupes communautaires, start-ups, écoles, etc) remplissant les critères suivants :

- Personnes morales à l'initiative d'un projet axé sur la promotion de la parité et de l'équité et en lien avec l'écosystème des clubs sportifs
- Personnes morales établies dans la région Nouvelle-Aquitaine

THÉMATIQUES

Capitanat au Féminin : Projets visant à encourager et soutenir les femmes dans des rôles de leadership, gestion, administration, et coaching au sein du club.

Sport Féminin : Initiatives favorisant la participation des femmes à tous les niveaux du sport, que ce soit en tant que joueuses, entraîneuses, ou supportrices.

Éducation et Sensibilisation : Projets visant à sensibiliser sur les questions de genre, à promouvoir l'éducation des jeunes filles à travers le sport, et à combattre les stéréotypes de genre dans le sport.

Innovation Technologique : Utilisation de la technologie pour améliorer l'expérience des femmes dans le sport, que ce soit par le biais d'applications, de plateformes en ligne, ou de solutions innovantes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

En lien avec le programme « Cœur Girondins » des Girondins de Bordeaux portant notamment sur son soutien aux projets régionaux, le FCGB étudiera dans quelle mesure le projet favorise la parité et l'équité dans l'écosystème des clubs sportifs.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Appel à candidatures : 5 février 2024

Clôture des candidatures : 21 mars 2024

Réunion de sélection par les membres du jury : 25 mars 2024

Pitch et remise des prix : 13 avril 2024 (date susceptible d'être modifiée par le FCGB)

Les candidats pourront se voir demander des précisions ou justificatifs supplémentaires par les organisateurs s'ils l'estiment nécessaire.

FRAIS DE PARTICIPATION

La participation à l'Appel à Candidatures est gratuite, excepté les frais suivants qui restent à la charge des participants :

- l'envoi des dossiers de candidature,
- l'envoi et le retour éventuel de pièces appuyant le dossier (photos, vidéos, etc...).

DOTATION

Le FCGB offrira à chacune des structures gagnantes, une dotation financière de 2.000 €, en plus de la visibilité médiatique.

CONFIDENTIALITÉ

Les projets déposés sont tenus pour confidentiels, ce qui signifie que le comité de sélection et les personnes en charge de l'orientation-accompagnement des projets garderont strictement confidentiels tous les renseignements et informations qu'ils auraient été amenés à connaître sur les projets et leurs porteurs.

DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la Loi n°78-14 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les porteurs de projets conservent un droit d'accès à leurs données personnelles pour suppression ou modification.

RENONCIATION À RECOURS

Le dépôt d'un dossier de candidature entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement que chaque candidat devra respecter dans son intégralité.

En cas de non-respect du présent règlement et des conditions et modalités de soumission du dossier de présentation du projet par l'un des candidats, les organisateurs se réservent le droit d'annuler sa candidature. Le candidat s'engage à n'intenter aucun recours concernant les conditions d'organisation de l'appel à Projets, les résultats et les décisions du comité de sélection.

La SA « Football Club des Girondins de Bordeaux » ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de report, d'interruption, d'ajournement, de prolongation, d'annulation ou de modification du concours pour des raisons indépendantes de sa volonté ou en cas de force majeure et de remplacement d'une dotation par une autre dotation de nature et valeur équivalente.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'Appel à Candidatures, son origine et les modalités de sa mise en place, merci d'envoyer un email à spepin@girondins.com.